



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
OCCITANIE
GARD



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'un partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard et la Communauté de Communes Pays de Sommières

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard (CMA Occitanie, délégation du Gard), représentée par Xavier PERRET, Président de la CMA Gard, et la Communauté de Communes Pays de Sommières, représentée par Pierre MARTINEZ, Président, et Véronique MARTIN, Vice-présidente déléguée au développement économique et à l'emploi, ont officialisé un partenariat en signant une convention visant à renforcer leur collaboration pour le développement économique du territoire.

Nîmes, le 24 octobre 2024, à Sommières :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard et la Communauté de Communes du Pays de Sommières se réunissent pour acter leur collaboration. Cette convention, d'une durée d'un an, a pour objectif de soutenir et d'accompagner les porteurs de projets ainsi que les entreprises artisanales du Pays de Sommières. Elle vise à décliner l'offre de services de la CMA Gard à travers des actions concrètes pour promouvoir le développement économique local.

Les principales actions définies dans le cadre de ce partenariat incluent

- Un **accompagnement renforcé à la création, reprise et transmission d'entreprises** avec des permanences à Sommières.
- Un **appui au développement des entreprises existantes** sur des thématiques clés comme le développement durable, le numérique ou l'hygiène alimentaire.
- La mise en œuvre de l'action "**Détours et savoir-faire**" pour valoriser les savoir-faire artisanaux locaux.
- La participation à l'événement annuel "**Déclics et des clés**", centré sur le tourisme durable.

Des permanences pour une proximité renforcée

Dès novembre, un conseiller de la CMA Gard tiendra une permanence au siège de la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Ce service de proximité permettra d'accompagner les artisans et les porteurs de projet dans leurs démarches de création, reprise, transmission et développement d'entreprises. Les jours et horaires de ces permanences seront communiqués prochainement.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
OCCITANIE
GARD



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un engagement commun pour l'artisanat et l'emploi durable

Les deux institutions coopéreront également pour faciliter l'implantation et la pérennité des entreprises artisanales, qui jouent un rôle clé dans la création d'emplois durables et la préservation des savoir-faire locaux.

Cette convention illustre l'engagement partagé de la CMA du Gard et de la Communauté de Communes du Pays de Sommières à soutenir l'économie de proximité et à renforcer l'attractivité du secteur artisanal sur le territoire.

Contact presse :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard
Carine Cara / carine.cara@cma-gard.fr / 06 35 06 79 02

Communauté de Communes Pays de Sommières
Rodolphe TEYSSIER, Directeur de cabinet / r.teyssier@ccpaysdesommieres.fr